

3 mai 2023 - numéro 17

## SOMMAIRE

### FINANCES LOCALES

- Le saviez-vous ? Le fonds vert vous offre l'opportunité de financer l'ingénierie de vos projets

### SECHERESSE

- Gestion économe de l'eau pour les espaces verts et les terrains de sport

### ÉDUCATION ET JEUNESSE

- Colos apprenantes été 2023

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, SERVICES DE PROXIMITÉ ET URBANISME

- Programme national Pont 2 (2023-2025)  
- Accompagnement numérique par la DDFIP du Calvados

### NUMÉRIQUE

- Le site internet des services de l'État dans le Calvados fait peau neuve

### SPORT, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

- Retour sur la journée technique vélo

### DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Dotation « Biodiversité » du budget 2023 : 1,5 M€ pour les communes normandes  
- Éoliennes en mer au large de la Normandie : la lettre de la DREAL pour en suivre l'actualité

## FINANCES LOCALES



### Le saviez-vous ? Le fonds vert vous offre l'opportunité de financer l'ingénierie de vos projets

Annoncé par la Première ministre, le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé Fonds vert, est doté de 2 milliards d'euros afin d'aider, dès 2023, les collectivités territoriales et leurs partenaires à accélérer leur transition écologique. L'enveloppe départementale est de près de 12 millions d'euros.

Ce fonds se concentre sur le financement de treize mesures orientées selon trois axes :

- renforcer la performance environnementale des territoires ;
- s'adapter aux effets du changement climatique ;
- améliorer la qualité du cadre de vie des habitants.

Une quatorzième mesure concerne l'ingénierie territoriale, dont l'enveloppe pour le Calvados est de 250 000 euros. La mesure du fonds vert dédiée à l'ingénierie d'animation et de

planification a vocation à aider les collectivités ou groupements de collectivités :

- dans l'élaboration ou la finalisation de leur stratégie de transition écologique, déclinée en plan d'action, tout particulièrement dans le cadre des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) qu'ils ont signés avec l'Etat ;
- dans la mise en œuvre et le suivi de ces plans d'action ;
- dans l'émergence de projets à forte ambition environnementale, en complément de l'offre d'ingénierie déployée par d'autres partenaires.

Cette mesure a vocation à permettre un accompagnement à tous les stades de maturation des projets de territoire.

Pour connaître les mesures éligibles à l'ingénierie territoriale, vous pouvez consulter le cahier d'accompagnement [en cliquant ici](#).

Pour candidater, [cliquer ici](#).

Pour toute question relative au fonds vert, la DCPAT vous répond à l'adresse suivante : [pref-fondsvert@calvados.gouv.fr](mailto:pref-fondsvert@calvados.gouv.fr)

## SÉCHERESSE



### Gestion économe de l'eau pour les espaces verts et les terrains de sport

La sécheresse 2022 a rappelé la nécessité de questionner les modalités de gestion des espaces verts (parcs et jardins publics, gazons et terrains de sport, espaces et bacs fleuris...). Ils sont souvent consommateurs en eau : un terrain engazonné de football consomme en moyenne 200 m<sup>3</sup> d'eau chaque semaine en été. Face à l'enjeu de préservation de la ressource en eau, la résilience des espaces verts doit progresser.

Plusieurs leviers sont mobilisables :

- la conception d'espaces de gestion différenciée, économes en arrosage (types et densités de plantation, paillage, exposition au soleil et au vent)
- l'optimisation de l'arrosage grâce à un matériel adapté (disposition, calibrage, programmation)
- l'utilisation d'une eau qui, idéalement, ne provienne pas du réseau d'eau potable mais de réserves d'eau de pluie.

Un guide relatif à l'optimisation de l'arrosage des espaces verts a été réalisé par le CEREMA à l'attention des collectivités que vous pouvez télécharger [en cliquant ici](#).



### Colos apprenantes été 2023

Les Colos apprenantes poursuivent un triple objectif : social, éducatif et culturel. Ce dispositif, créé en 2020, a permis à plus de 225 000 enfants et jeunes de partir en colonies de vacances.

Une aide forfaitaire de l'Etat peut être versée : 500 € par semaine et par mineur, ce montant pouvant être modulé selon la durée du séjour, de 4 à 13 nuitées.

Les collectivités territoriales sont un partenaire essentiel à la mise en œuvre de ce dispositif. Vous êtes incités à endosser pleinement le rôle de prescripteur : identification des mineurs, accompagnement jusqu'à leurs inscriptions.

Pour devenir partenaire du dispositif « Colos apprenantes » en 2023, vous êtes invités à renseigner le dossier de candidature puis le transmettre, pour le 15 mai 2023 au plus tard, à : [sdjes14-acm-bafa@ac-normandie.fr](mailto:sdjes14-acm-bafa@ac-normandie.fr)

Vous pouvez également demander à faire labelliser les séjours que vous organisez et qui répondent aux exigences éducatives et pédagogiques du dispositif : <https://openagenda.com/colosapprenantes>

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, SERVICES DE PROXIMITÉ ET URBANISME



### Programme national Pont 2 (2023-2025)

Un programme d'évaluation gratuite des ouvrages a été proposé en 2021, dans le cadre de France Relance, par le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) à près de 28 000 communes. A l'issue du premier volet du programme, clôturé début 2023, plus de 45 000 ouvrages ont été recensés, dans 11 540 communes bénéficiaires.

53 communes du Calvados (sur 431 éligibles) ont pu bénéficier du dispositif et 91 ouvrages ont été expertisés dans ce cadre.

Le gouvernement étend ce programme à près de 20 000 communes répondant à de nouveaux critères d'éligibilité en mobilisant une enveloppe de 10 M€, parmi lesquelles les communes de moins de 10 000 habitants et de moins de 3 M€ de potentiel fiscal. Les 4 000 premières communes à se porter candidates seront retenues.

La campagne des candidatures est ouverte depuis fin avril jusqu'au 31 mai 2023 : les communes intéressées par ce programme sont invitées à remplir un questionnaire en ligne pour faire acte de candidature.

Vous retrouverez toutes les informations [en cliquant ici](#).

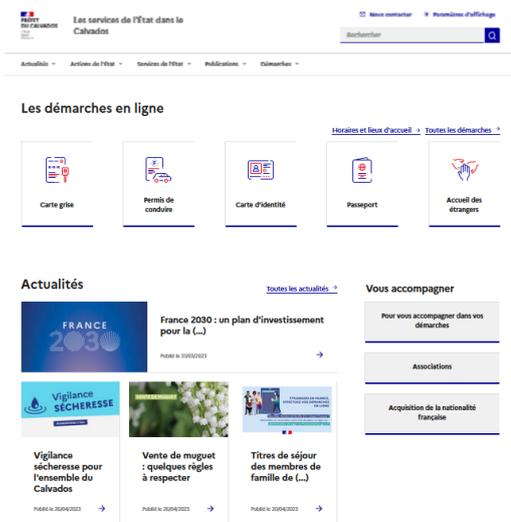


## Accompagnement numérique par la DDFIP du Calvados

Face au constat de difficultés éprouvés par certains usagers dans l'utilisation numérique, la DDFIP du Calvados propose des animations afin de s'approprier le site [www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr) et de devenir autonome.

Après la ville de Pont-l'Évêque promue atelier-test, de nouveaux ateliers sont programmés en juin, notamment à l'EFS d'Hérouville Saint Clair.

## NUMÉRIQUE



### Le site internet des services de l'État dans le Calvados fait peau neuve

Afin de proposer aux Calvadosiens un service numérique toujours plus innovant et à la hauteur de leur attentes, notre site internet a été repensé. Il intègre désormais le système de design de la marque État, à travers un modèle unique de site commun à toutes les préfectures.

Plus dynamique et plus moderne, il se veut centré sur le besoin de ses visiteurs, il offre ainsi une meilleure expérience de navigation, et permet notamment d'améliorer l'accès aux démarches.

Découvrez-le : <https://www.calvados.gouv.fr/>

## SPORT, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

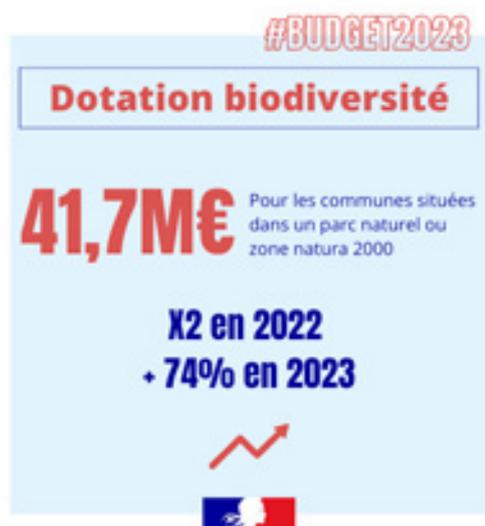
### Retour sur la journée technique vélo

La journée technique vélo a été organisée en association avec France Mobilités, la région Normandie, et en coordination avec le collectif vélo Normandie le 30 mars dernier. Son but : échanger sur les implications des objectifs de développement du vélo dans le contexte plus général de la décarbonation des mobilités. La DREAL, la Région et l'ADEME ont fait le point sur la situation des aménagements cyclables en Normandie, ainsi que leurs modalités de financement.

Une table ronde, rassemblant des représentants de la Métropole Rouen Normandie, la communauté d'agglomération Seine Eure, la communauté de Commune Bayeux Intercom, le conseil départemental du Calvados, le pôle Métropolitain de Caen (accompagné par l'AUCAME) et l'ADEME, a débattu de la planification des aménagements cyclables, et notamment des différentes stratégies des collectivités, de la hiérarchisation du réseau cyclable, et enfin de la concertation entre niveaux administratifs et avec les associations cyclables.

Consultez toutes les présentations et ateliers [en ligne](#).





## Dotation « Biodiversité » du budget 2023 : 1,5 M€ pour les communes normandes

«Les collectivités mobilisées pour agir et intégrer la biodiversité au cœur de l'aménagement de territoires résilients», c'est le deuxième des défis de la stratégie régionale pour la biodiversité.

Pour 2023, le [gouvernement a publié les dotations le 31 mars](#). 341 communes de Normandie se voient dotées d'un peu plus de 1,5 M€. Une enveloppe multipliée par trois et un élargissement à près de 100 communes entrant dans le dispositif.

Pour 2023, 21 communes du Calvados se voient dotées d'une dotation biodiversité et aménités rurales pour un montant global d'un peu plus de 83 000 M€.



La lettre du projet

## Éoliennes en mer au large de la Normandie : la lettre de la DREAL pour en suivre l'actualité

Le développement de l'éolien en mer en zone Centre-Manche vient de franchir une grande étape avec la conclusion de l'appel d'offres relatif au parc Centre-Manche 1 et la désignation de l'opérateur privé qui sera en charge de poursuivre le développement du projet, le consortium Éoliennes en Mer Manche Normandie, issu de l'association d'EDF Renouvelables et Maple Power. Par ailleurs, les candidats à l'appel d'offres relatif au parc Centre-Manche 2 sont désormais connus.

En parallèle, le développement des projets se poursuit et ces derniers se précisent. Dans [cette lettre d'informations](#), vous pourrez découvrir le fuseau retenu pour le cheminement du raccordement du parc Centre Manche 2 et prendre connaissance de l'avancée des études techniques et environnementales.

Si vous souhaitez suivre l'actualité du projet en Normandie, il suffit de vous inscrire pour recevoir la lettre du projet [en cliquant ici](#).

